

Conseil communal

Procès-Verbal

Séance du 22 mai 2023 à 19H30

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Guy DE SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Laurent LAUVAUX, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHHEL-EECKHOUDT, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Jean-Jacques FLAHAUX, Nino MANZINI, Christophe DECAMPS, Conseillers communaux.

Objet n°16 - Question orale de la Conseillère Anne-Françoise PETIT JEAN au sujet de l'état des lieux relative aux démarches relatives aux budgets participatifs.

Les membres du Conseil communal prennent connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Anne-Françoise PETIT JEAN relative à l'état des lieux des démarches relatives aux budgets participatifs.

Le budget participatif consiste à faire appel à la population pour choisir l'affectation d'une partie du budget global. C'est un processus qu'il faut saisir car il permet aux citoyens de s'approprier leur commune et de s'impliquer dans son évolution afin de participer activement à l'intérêt général et collectif. Ma question d'aujourd'hui a pour simple but d'établir un état des lieux à l'approche de la date buttoir du dépôt des projets et de relancer l'information à la population brainoise.

En effet, lors du Conseil communal du 23 mars dernier, les deux règlements des budgets participatifs ont été votés et un calendrier a été établi :

- Soirée de présentation le 11 avril (on a pu y constater un taux de participation relativement faible).
- Ateliers de finalisation des dossiers les 17 et 23 mai.
- Remise des dossiers le 1er juin.

Voici mes questions :

- A ce stade, pourriez-vous nous dire combien de projets ont été rentrés tant pour le budget « citoyens » que pour celui du PCDR ?
- Ces chiffres correspondent-ils aux attentes du Collège ?
- Quel est le montant financier global atteint pour les projets envoyés jusqu'à présent ?

Monsieur l'Echevin Olivier FIEVEZ répond à la question :

Merci Anne-Françoise pour ta question. Et donc je vais revenir sur ce que tu disais sur le faible taux. Il est explicable car à la différence de la soirée de lancement et de présentation de la

participation citoyenne où il y avait du monde, on part ici sur la base de structures participatives c'est-à-dire qui ont une personnalité juridique ou qui est un comité de quartier.

On estime globalement qu'un taux de participation d'un seuil de 3 % de dossiers rentrés vis-à-vis des personnes consultées est logique. Cette première soirée d'atelier n'empêche pas que des dossiers soient encore déposés.

A l'heure actuelle, aucun dossier n'a encore été déposé sachant que la date butoir est le 1er juin! Lors de l'atelier, où tu n'avais pas pu être présente, trois projets ont été discutés. Et donc, forcément, je ne peux répondre à tes deux autres questions à ce stade puisqu'aucun dossier n'a encore été officiellement déposé.

On sait que des structures vont déposer des projets, elles n'ont pas forcément besoin des ateliers pour présenter une candidature. On sait qu'il y aura des dossiers déposés au 1er juin et tu seras informée via le GT.

Mais que ce soit l'administration ou moi-même, on est assez content car on est dans une année test. Il ne faut pas hésiter si des gens sont intéressés. On est là pour les épauler.

Madame la Conseillère Anne-Françoise PETIT JEAN utilise son droit de réponse :

On espère car la participation citoyenne est un des fondements de la démocratie.